

CEFEDM Bretagne – Pays de la Loire

Projet pédagogique

SOMMAIRE

Introduction.....	P.3
Missions de l'enseignant.....	P.4
Missions culturelles et éducatives.....	P.4
Mon identité professionnelle.....	P.4
Médiation.....	P.4
Professeur : qualités et rôle.....	P.5
Relations avec l'équipe pédagogique.....	P.5
Relations avec les parents.....	P.5
Relation avec l'élève.....	P.5
Objectifs et processus d'apprentissage.....	P.7
Objectifs d'un cours.....	P.7
Objectifs à plus long terme.....	P.7
Les modes de communication et de transmission.....	P.7
Les méthodes d'apprentissage.....	P.8
L'oralité.....	P.8
L'écrit.....	P.8
Les outils.....	P.9
La MAO.....	P.9
Le répertoire.....	P.11
La caisse à outils.....	P.12
L'évaluation.....	P.14
Conclusion.....	P.15

Introduction

Dans le cadre de ma formation au sein du CEFEDM et grâce à mes lectures, mon expérience professionnelle, j'ai pu nourrir ma réflexion pédagogique, qui je l'espère, ne cessera d'évoluer tout au long de ma carrière. En tant que personne, titulaire d'un diplôme d'Etat, je serai amenée à enseigner au sein de la Fonction Public Territoriale et donc d'établissements publics qui rayonnent sur tout un territoire.

Je vais tenter de présenter dans mon projet pédagogique ce qui est au jour d'aujourd'hui essentiel dans mon enseignement et les axes principaux de ma réflexion. J'essaierai de définir les qualités et le rôle de l'enseignant, les objectifs et processus d'apprentissage, les outils qui peuvent être utilisés...

Ces idées pédagogiques ne sont que des propositions et en aucun cas, elles sont fixes. J'espère qu'elles seront en évolutions constantes tout au long de ces prochaines années.

Missions de l'enseignant

Mission culturelle et éducative

L'enseignant a pour mission d'enrichir culturellement les élèves. Ce n'est pas seulement pendant le cours que cet enrichissement se fera. L'enseignant doit faire prendre conscience à l'élève que l'environnement qui l'entoure est riche culturellement. C'est en proposant des sorties (opéras, ballets, orchestres symphoniques, concerts de musiques traditionnelles...) que son patrimoine culturel ne cessera de grandir. C'est en éveillant la curiosité de l'élève qu'il pourra ainsi définir ces goûts et être ainsi force de propositions quant aux choix d'un répertoire motivant.

Mon identité professionnelle

Enseignant- musicien : ces deux termes ne sont, pour moi, pas dissociables ; ils sont en lien permanent. Dans le cadre d'un enseignement artistique, il me semble qu'il ne faut pas négliger son rapport à la scène, au public.

Médiation

Notre rôle est de permettre aux élèves de se produire au sein même de l'établissement mais également sur tout le territoire dans lequel il rayonne. Cela suggère une collaboration avec différentes structures . D'autre part, l'établissement dans lequel est inscrit l'élève n'est pas le seul lieu où la musique doit être présente, je pense que le professeur a aussi un rôle de médiateur quant à proposer d'autres lieux de pratiques collectives comme les différentes harmonies de la ville, les orchestres amateurs...

Le service public doit pouvoir offrir une égalité d'accès à l'enseignement musical. Cependant, l'aspect financier est souvent un frein à cet accès. Des projets en lien avec l'éducation nationale me semblent être une solution à la démocratisation de la musique. On peut ainsi travailler en collaboration avec les musiciens intervenants en milieux scolaires.

Professeur : qualités et rôle

Il me semble que pour créer du sens entre les différents enseignements d'un établissement et notamment entre la formation musicale et le cours d'instrument il faut envisager un lien permanent et une bonne relation avec l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et l'élève lui-même. Cette bonne relation passe par un dialogue constant entre ces différents acteurs.

Relation avec l'équipe pédagogique

L'entente entre les différents enseignants d'un même établissement est parfois délicate. Pourtant c'est le travail en équipe et les échanges qui sont, d'une part enrichissant, pour l'enseignant et cohérent pour l'élève. Le travail en équipe permet de créer une dynamique au sein de l'école et de nourrir les réflexions de chaque professeur. Envisager un travail de musique d'ensemble ne peut être réalisable sans concertation et sans cohésion de l'équipe pédagogique.

Relation avec les parents

La relation avec les parents peut être plus ou moins difficile mais elle me semble primordiale. Les parents doivent être au courant des objectifs de l'enseignant et de l'avancement du travail de l'enfant afin de prendre conscience d'un travail quotidien à fournir par l'élève. C'est à l'enseignant d'être assez diplomate pour faire comprendre aux parents le besoin nécessaire d'implication pour le bien de l'enfant. Les parents sont toujours la bienvenue lors des premiers cours de l'enfant, mais après quelques séances, à moins que l'élève ne soit pas d'accord, j'estime que le travail d'autonomie commence par le fait que les parents ne soient pas toujours là.

Relation avec l'élève

L'élève peut être enfant, adolescent ou adulte. Dans les trois cas, je pense que l'enseignant doit s'adapter à la personnalité de chaque élève et les élèves s'adapteront

naturellement à lui. Le professeur doit être souple dans son enseignement et avoir quelques notions psychologiques sur le développement de l'enfant. Il faut cependant veiller à rester dans son domaine de compétence. Nous sommes des pédagogues et non des psychologues « expert ». Il en reste néanmoins qu'une part de psychologie est nécessaire à la pédagogie.

L'enfant : l'enseignant doit être le plus clair possible dans les explications qu'il fournit. Pour cela , il doit adapter son langage en fonction de l'élève. Ainsi, il se doit d'utiliser un vocabulaire approprié à l'âge de l'enfant.

L'adolescent : l'adolescence est une période difficile pour beaucoup d'élèves, l'enseignant doit être encore plus à l'écoute des attentes de l'élève. C'est tout particulièrement à cet âge qu'il faut créer un lien entre l'équipe pédagogique, les familles et l'élève.

L'adulte : Beaucoup de choses sont encrées chez les élèves adultes. J'ai souvent été confronté à des élèves qui avaient souvent moins conscience de leur corps que les enfants. Ils sont souvent pleins d'ambitions et aimeraient y arriver tout de suite. Je pense qu'il faut bien expliquer aux élèves adultes qu'il faut être patient. Ils analysent très vite les situations et sont parfois plus vite découragés que les enfants. Il faut leur apporter une attention particulière et les encourager très souvent. Comme pour les enfants et les adolescents, le dialogue et l'écoute est nécessaire pour permettre une relation de confiance.

Objectifs et processus d'apprentissage

Objectifs d'un cours

J'ai tendance à penser que les objectifs du professeur ne doivent pas être trop importants mais bien définis. C'est seulement après la connaissance et la combinaison de certains d'entre eux que le travail peut être plus approfondi. Ce qui est important, c'est que l'élève commence par en percevoir le sens. Les objectifs peuvent être définis avec les élèves, ils pourront alors avoir un regard critique sur leur progression. Si l'élève n'a pas ce regard critique, l'enseignant doit à mon sens décomposer la tâche en identifiant tout ce à quoi il doit être attentif (ex : nuances, articulations) mais pour cela l'élève doit avoir des critères et surtout il doit pouvoir se décentrer, ainsi il aura fictivement une position d'auditeur et pourra questionner son travail de ce point de vue. Les débutants ont souvent plus de difficultés à avoir un regard extérieur sur ce qu'ils font. L'utilisation de la MAO comme outil de captation me semble être un bon moyen pour entreprendre ce travail.

Objectifs à plus long terme

Pour suivre l'évolution de l'élève, je conçois des objectifs à plus ou moins long terme, que l'élève connaît. Il peut, ainsi, identifier ses progrès. Ils seront plutôt étalés sur une période courte pour les premiers cycles et ils pourront aller jusqu'à une année pour les second cycle.

Il est important que les élèves soient conscient des objectifs à atteindre ainsi la motivation est souvent plus grande

Les modes de communication et de transmission :

Un enseignant doit, à mon sens, adapter son enseignement selon l'individu auquel il s'adresse. Il me semble qu'une des qualité d'un professeur est celle d'avoir une pédagogie assez souple. Les caractères, la façon d'apprendre, les attentes des élèves, sont

toujours variables. L'enseignant doit être en mesure de cerner ces attentes et de discerner les modes de fonctionnement de chacun.

Modes de communication :

Variation des modes de communication pendant le cours me paraît essentiel. Ces modes peuvent prendre différentes formes comme le chant, le geste, la danse, ...

- Le chant : L'apprentissage instrumental par l'usage du chant peut permettre à l'élève de comprendre plus facilement le sens d'une phrase musicale, ce qui va lui permettre par exemple de mieux placer ses respirations, de mémoriser le nom des notes...
- Le geste : montrer ou accompagner, l'élève qui joue, avec un geste, va lui permettre de visualiser une expression musicale, il pourra ainsi utiliser sa mémoire visuelle. Si, il le fait, c'est le ressenti corporel qui l'aidera, ainsi la mémoire digitale, corporelle sera mise à contribution.
- La danse : Les musiques de danse sont nombreuses, elles constituent une majeure partie du répertoire baroque, de la musique traditionnelle,... l'enseignant doit pouvoir montrer à l'élève les pas de ces danses afin d'en définir les accentuations et le caractère.

Les modes de transmission :

L'écrit :

Les formes d'oralité sont relativement présentes dans l'enseignement de tradition écrite. La partition demeure le support référent de la musique classique. Il est très souvent difficile de s'en détacher mais il en demeure pas moins qu'il reste important pour les élèves de connaître les codages de la musique pour pouvoir les traduire. Le rapport oralité-écrit est complémentaire. Il me semble logique de privilégier le rapport à l'oralité au début de l'apprentissage pour permettre l'acquisition de ressenti corporel. L'écrit aura en revanche une place particulière pour ce qui est de l'apprentissage pour les adultes qui sont familiarisés avec celui-ci.

L'oral :

La transmission par oralité présente de nombreux avantages. Tout d'abord, elle permet aux élèves débutants d'accéder plus rapidement à une réalisation artistique. Avec l'utilisation de petites comptines par exemple, cela demande moins d'effort de

mémorisation. L'élève peut alors mieux se concentrer sur la technique instrumentale, l'écoute, l'imitation, la répétition, l'observation, afin de restituer un morceau qu'il connaît sur son propre instrument, par tâtonnement. Le fait de connaître la finalité du morceau peut donner une plus grande motivation.

Il me semble important dans un enseignement artistique d'insérer des notions de création. En effet, qu'elles soient écrites ou orales, elles permettent de travailler sur l'imaginaire et développent le côté artistique de l'élève. La création est mise en avant dans mes cours, notamment dans les premières années d'apprentissage. Les débutants sont, à mon sens, trop peu sollicités pour faire de la musique d'ensemble et donc souvent mis à l'écart. La création me semble être un bon moyen d'initier les élèves aux pratiques collectives. Je propose aux élèves de plus grands niveaux de créer des pièces, pour la plupart du temps, écrites sous une forme leur étant propre (figures, signes, notation traditionnelle...) en partant de supports qu'ils apprécient (photos, peintures, films, poèmes...).

L'improvisation peut également développer l'imagination des enfants et leurs créativité. Au sein du cours l'élève peut, par exemple, improviser selon des règles de jeux proposées par l'enseignant ou par un autre élève, si c'est un cours collectif. Le professeur peut partir d'un mode, d'une tonalité et demander à l'élève d'improviser en ornementant, en ajoutant des rythmes, en multipliant les notes... L'improvisation est souvent perçue comme une libération face à l'écrit et pourtant elle peut être très vite sclérosante pour certains d'entre nous. L'enseignant doit en être conscient et force de propositions quant aux différents outils à utiliser pour ne pas que l'élève se sente démunis. Dans la création et l'improvisation d'autres modes d'apprentissage rentrent alors en jeu comme l'imitation, le tâtonnement, la mémorisation...

Les méthodes d'apprentissage :

Il existe de nombreuses méthodes d'apprentissage plus ou moins directives. L'élève est au cœur du choix de la méthode à employer. Il faut être conscient du rythme d'apprentissage de l'élève et adapter son cours en fonction de son temps de compréhension, de réflexion et d'assimilation.

Cours individuels ou collectifs

Les pratiques collectives me semblent essentielles dans le parcours de l'élève. C'est pourquoi elles doivent être présentes très tôt dans un cursus musical. Les pratiques collectives peuvent prendre différentes formes comme celle de la musique de chambre, de la musique d'ensemble, d'orchestre, d'harmonie, d'atelier (musique traditionnelle, pratique transversale...)

Le répertoire de musique de chambre le plus restreint est celui du premier cycle mais il me paraît possible d'arranger soi-même des morceaux adaptés au niveau de l'ensemble ou même, d'en composer afin de le proposer au groupe avec lequel on travaille.

La pratique collective présente de nombreux avantages. En effet, elle permet à l'enseignant de mettre en place des situations d'apprentissage différentes de celui du cours individuel. La pratique collective favorise un échange, des interactions entre les élèves par une mise en place d'une pédagogie de groupe. Ces échanges permettent de mettre en avant les qualités, les difficultés de chacun et de faire évoluer les élèves. Les élèves ne se nourrissent pas du savoir du professeur mais le construisent par les autres. Les objectifs des cours collectifs sont différents et complémentaires de ceux des cours individuels. Je pense que la pratique collective dès les premières années d'apprentissage ne peut être que bénéfique, autant sur un plan humain que musical. Il faut cependant veiller aux attentes de chacun, le cours collectif ne doit pas forcément se substituer au cours individuel, chaque forme de cours ayant des avantages et des inconvénients. Certains élèves peuvent se sentir mal à l'aise lors de cours collectifs, les caractères et les réactions de chacun étant différentes. Le cours de flûte est pour l'enfant généralement, le seul moment où il se trouve en cours individuel dans la semaine, cela reste un moment privilégié.

La pédagogie de groupe demande cependant beaucoup plus de préparation, les exercices et les morceaux doivent être travaillés sous plusieurs angles par le biais d'une pédagogie différenciée, afin de ne pas laisser de côté des élèves, et qu'ils y trouvent chacun un intérêt. Pendant les cours collectifs, les problèmes rencontrés ne sont pas les mêmes que ceux des cours individuels, c'est pourquoi, il est important pour tous les élèves de faire de la pratique collective. On peut ainsi mieux appréhender les problèmes de justesse, de couleurs, d'homogénéité...

Outils

Musique assistée par ordinateur

La musique assistée par ordinateur me semble être un outil intéressant dans le cadre d'un enseignement. L'informatique est devenu un élément incontournable pour la génération d'aujourd'hui, c'est l'un des premier moyen de communication des jeunes. A ce titre, il me paraît primordial de l'insérer dans l'enseignement de la musique et d'en trouver des applications pédagogiques.

- un outil de captation : La captation est pour moi l'un des principaux atouts de la MAO. Enregistrer un élève permet tout d'abord de laisser une trace de son évolution, en comparant plusieurs enregistrements, il permet également à l'élève de se décentrer et de se concentrer sur une écoute, d'en faire une autoanalyse.

- Les logiciels éditeurs de partition : Les logiciels éditeurs de partitions comme final ou Sibelius, permettent au professeur comme aux élèves de composer, d'arranger, de transposer des partitions très rapidement et simplement. Ils permettent également d'entendre en temps réel se qui est écrit et semble être un moyen assez ludique d'allier composition et informatique. L'utilisation de ces logiciels est essentielle pour la préparation d'un cours.

- Les séquenceurs : L'utilisation de séquenceurs comme Cubase ou Fruity loops peut être également un très bon outil pédagogique. Il permet à l'élève d'analyser une forme, de l'organiser... Elle peut être, également, complémentaire d'un travail de composition (bande sonore). La MAO devient alors source de création. On peut ainsi développer la notion même de musique en y incluant des timbres nouveaux ou transformés.

Les nouvelles technologies sont à prendre en considération dans l'enseignement de la musique. Je souhaite l'utiliser dans ma pédagogie...

Le répertoire

Il n'existe, à mon sens, aucun répertoire fixe pouvant être assimilé à tous les élèves, il doit être différent selon chacun, riche et varié. Je pense que le rôle du professeur est d'aménager un espace où les goûts de l'élève sont pris en compte, ses biens patrimoniaux avec la découverte de styles musicaux nouveaux pour celui-ci. Le patrimoine culturel de l'enfant est très important et c'est le rôle du professeur que de l'enrichir. C'est par les connaissances culturelles de celui-ci que l'élève pourra ensuite prendre des initiatives sur le choix d'un répertoire motivant. L'élève deviendra alors autonome du moins tant qu'aux choix et à ses goûts pour un ou plusieurs répertoires, en ayant approché plusieurs styles.

La caisse à outils

L'autonomie est pour moi l'objectif primordial d'un apprentissage instrumental c'est pourquoi je demande à chacun de mes élèves de se créer au fur et à mesure des cours et des difficultés rencontrées ce que j'appelle une caisse à outil dans laquelle ils trouveront des moyens techniques afin de résoudre certains problèmes flûtistiques rencontrés chez eux. Cette caisse est faite par eux même, avec leurs propres mots. Ils notent donc à l'intérieur d'un petit carnet par quels moyens nous avons résolu un problème vu en cours ou une technique de travail particulière afin de pouvoir la restituer chez eux.

La caisse à outils:

Cette caisse à outils se compose de deux parties, l'une musicale et l'autre technique, elle est donc censée correspondre à la mienne au bout de plusieurs années d'apprentissage. En voici, un peu de son contenu:

La musicalité

- Toujours situer l'œuvre dans son contexte: Forme, compositeur, style, période...
- Ecouter d'autre musique de ce compositeur ou de même style afin de se familiariser avec celui-ci.
- travailler lentement

- Analyser la pièce en dégagant les principales phrases et en trouver les points culminants afin de déterminer les moments de tension et ceux de détente.
- Analyser la pièce en étudiant également la partie de piano afin de repérer également les idées musicales et de comprendre la pièce dans son ensemble.
- Séparer les difficultés techniques de celles de la musique en jouant par exemple sur une seule note une phrase musicale avec sa nuance, son expression, le rythme...afin dans comprendre le sens.
- Travailler sur l'imaginaire en utilisant son audition interne, hors embouchure essayer d'entendre la phrase que l'on doit produire intérieurement et vérifier ensuite avec son instrument si elle correspond à ce qu'on avait imaginé.
- Trouver des adjectifs correspondants au sentiment que l'on veut faire passer: autres instruments, couleurs, histoires...
- Travailler le rapport au corps en dansant, en bougeant pour mieux comprendre les points d'appuis, les temps forts...

La technique

- travailler les terminaisons nerveuses en posant ses mains sur une table par exemple et en essayant de ressentir le bout de ses doigts afin d'arriver plus facilement à les contrôler.
- Résoudre ses problèmes techniques en utilisant des combinaisons rythmiques différentes, en changeant aussi par exemple la place des temps forts.
- Utiliser des articulations différentes.
- travailler en squelette en simplifiant la mélodie pour ne garder que les notes pôles de celle-ci puis la remplir de manière logique;
- travailler en crabe, prendre une cellule difficile techniquement et la jouer en partant de la fin.
- doubler, tripler, quadrupler les notes.
- chanter
- solfier: rythmes, notes, puis les deux.
- faire du remplissage: en changeant les valeurs longues par de plus petites valeurs. Exemple: transformer une blanche en 8 doubles.
- Travailler en tunnel: Un trait technique est composé de trois parties, l'entrée, le noir et la sortie. Travailler séparément chaque partie en insistant sur le noir du tunnel.
- Travailler à une octave différente.

Cette méthode permet progressivement de rendre l'élève autonome mais il doit surtout pouvoir s'auto évaluer et avoir la capacité de travailler les exercices demandés en comprenant le résultat recherché. Cette capacité à s'évaluer doit se faire autant en sachant estimer la qualité d'un passage technique, l'émission d'un son, la qualité globale d'une prestation. Ainsi dès le second cycle, il doit être capable de monter une pièce simple sans aucune aide avec une bonne compréhension du vocabulaire, une bonne analyse de la pièce...

L'évaluation

Il existe différentes formes d'évaluation : l'évaluation sommative, la normative, la formative et la formatrice. Elles occupent, à mon sens, une place importante dans le parcours des élèves. C'est elles, qui vont permettre de diagnostiquer les difficultés d'apprentissage et les acquis. L'évaluation a une fonction pédagogique, c'est grâce à elle que l'élève et l'enseignant pourront entamer une progression. En aucun cas, pour moi l'évaluation est une finalité, il me semble que c'est le commencement d'un apprentissage. Il convient de l'utiliser tout au long du parcours de l'élève comme outil, afin de réguler son enseignement. L'évaluation des élèves par les enseignant permet également de remettre en question les méthodes, les outils utilisés et donc de faire une auto-évaluation de son travail.

Conclusion

Dans le cadre de la préparation au diplôme d'Etat de professeur de musique, j'ai été amené à réfléchir d'un point de vue théorique sur les différentes formes de pédagogie. Je souhaite prendre en compte dans ma pédagogie les différences entre les élèves, les envies de chacun et les demandes diverses. J'espère concevoir un enseignement où chacun pourra trouver sa place, ou également, le plaisir de jouer pour soi et pour un public en tant qu'artiste sera présent.

L'apprentissage instrumental, a, à mon sens, des vertus sociales et éducatives. Je conçois pas l'enseignement comme un enseignement qui ferait référence qu'à la musique mais également un enseignement de 'vie' par la mixité sociale. C'est pourquoi, je m'appuie sur une volonté de chercher cette mixité par la pratique transversale et collective.

Ce ne sont que les bases d'une réflexion pédagogique, qui évolueront au fur et à mesure de mon enseignement. Ma pratique en tant qu'enseignant est encore récente et je l'espère ne cessera d'évoluer.